Envoyé en préfecture le 15/04/2022
Reçu en préfecture le 15/04/2022
Affiché le 15/04/2022
ID : 011-241100593-20220412-B2022_19-DE

Grand NARBONNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

Le Bureau Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni en l'Hôtel d'Agglomération à Narbonne, sous la présidence de Maître Didier MOULY

Séance publique du MARDI 12 AVRIL 2022 à 8h30	Date de convocation : 05 AVRIL 2022

Délibération
N°B2022_19

Membres en exercice :	**20**
Votants :	**17**
Suffrages exprimés :	**17**
Pour :	17
Contre :	0
Abstention :	0

SECRETAIRE DE SEANCE : HERAS Guillaume

PRESENTS : BELLOTTI-LASCOMBES Emma, DEVIC Bernard, DURAND Viviane, JAMMES Michel, MARTIN Henri, MONIE Jean-Marie, MONTAGNIER André-Luc, MOULY Didier, PARRA Eric, RIO Jean-Louis, VIALADE Alain

PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : ALVAREZ Jean-Michel, BELART Xavier, HERAS Guillaume, HERNANDEZ Joël, LAPALU Christian, PY Michel,

EXCUSES : GOUIRY Catherine, JANSANA Jean-Marc ; MARTINAGE Fabienne **EXCUSES EN COURS DE SEANCE : ALVAREZ Jean-Michel (délibération B2022_18) ; BELART Xavier (délibération B2022_18) ; HERAS Guillaume (délibération B2022_18) ; HERNANDEZ Joël (délibération B2022_18) ; LAPALU Christian (délibération B2022_18) ; PY Michel (délibération B2022_18)**	**EXCUSES AVEC PROCURATION :** **PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE :**

Nomenclature Etat : Finances locales - Subvention

OBJET : FINANCES – Demande de subvention à l'ETAT pour l'opération « Réhabilitation du rez de chaussée du siège du Grand Narbonne»

Pour faciliter le travail des agents, il convient de réaménager la zone du rez de chaussée qui est organisée en type « Open Space » où se côtoient plusieurs espaces aux fonctions différentes : bureaux, circulations, zone d'attente.

Une redistribution des volumes est nécessaire. De par cette disposition, les agents travaillant dans cette zone n'évoluent pas dans un environnement confortable, d'un point de vue acoustique et la confidentialité des échanges n'est pas assurée. Le projet viendra remédier à cette situation. Le Siège dispose aujourd'hui de quatre salles de réunion pour l'ensemble des services et des élus, l'ajout d'une cinquième salle sera bénéfique au bon fonctionnement des services.

Envoyé en préfecture le 15/04/2022
Reçu en préfecture le 15/04/2022
Affiché le 15/04/2022
ID : 011-241100593-20220412-B2022_19-DE

N°B2022_19

Le montant estimé des travaux s'élève à 350 000 euros HT pour une zone d'emprise de 400m2

- Adaptation de l'accueil aux nouveaux usages et sécurisation (contraintes sanitaires)
- Création d'une zone tampon accès salle de réunion AUDE, espace d'attente aux visiteurs
- Aménagement d'une zone de bureaux aux normes, salle de réunion
- Création d'espaces de stockage
- Rénovation des sanitaires

Le financement du Département de l'Aude (équipements publics) a été sollicité par délibération du Bureau Communautaire du 29 novembre 2021 (B2021_118)

Le plan de financement prévisionnel pourrait être complété par un financement de l'Etat au titre de la DSIL comme suit :

- Département de l'Aude : 105 000 euros (30%)
- Etat DSIL : 105 000 euros (30%)
- Autofinancement Grand Narbonne : 140 000 euros HT (40%)

A l'unanimité, le Bureau décide :

- De solliciter l'aide de l'Etat au titre de la DSIL pour un montant de subvention de 105 000 euros ;

- De valider le plan de financement de l'opération ;

- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture

le : |PREF|
et de sa publication
le : |AFF|

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,
Maître Didier MOULY,

Maire de Narbonne
Président du Grand Narbonne,
Communauté d'Agglomération